

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 81 (1993)

Heft: 5

Rubrik: Dossier

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Pas question d'en faire une crise!

Société en crise et crise de société. Lorsque l'économie dérape, la vie des femmes et des hommes en est bouleversée. Mais les temps changent et les femmes apprennent à résister.

Naguère la Suisse comptait 74 chômeuses et chômeurs inscrits. C'était en 1970. En 1993, on en dénombre 141 514 (janvier 1993). Les chiffres sont impitoyables. Ils révèlent la fin des modèles économiques de la croissance qui prévalaient depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. La récession n'est pas due à un cataclysme soudain. Elle se profilait à l'horizon. Qu'on se rappelle: 1971, crise monétaire. Le président Nixon met fin à la convertibilité du dollar pour réduire le déficit de la balance commerciale américaine. Le dollar chute. Les produits américains bon marché défient toute concurrence. 1973: crise énergétique. Le prix du pétrole quadruple en trois mois. Ces deux événements ont bouleversé l'économie mondiale. Les conséquences ont été immédiates: déficit des balances commerciales des pays européens, ralentissement de la croissance économique.

Au fil des crises

De 1973 à 1977, la Suisse perd 333 000 emplois. Toutefois, on ne compte que 30 000 chômeuses et chômeurs. Les contrats de travail des étrangers ne sont pas renouvelés. La Suisse d'alors exporte largement son chômage vers les pays de l'immigration. Les femmes se retirent spontanément du marché du travail. Licenciées, elles sont nombreuses à renoncer à s'inscrire au chômage. Aujourd'hui, les choses ont changé. L'assurance chômage est devenue obligatoire. Les étrangers, les saisonniers mis à part, restent et les femmes ne quittent plus le marché du travail. Si elles perdent leur emploi, elles n'hésitent guère à s'inscrire dans les offices du travail. La femme aujourd'hui se fait une autre idée d'elle-même. Elle connaît aussi mieux ses droits. De plus, son salaire est indispensable pour tourner et boucler les fins de mois. Sans lui, comment payer les hausses de loyer, les hypothèques, les études des enfants? Enfin, nombre de femmes vivent seules, ou sont cheffe de famille. Il faut faire bouillir la marmite.

Rôles bouleversés

Quelles sont les répercussions de la crise sur la vie des femmes? Au fil des interviews avec celles qui travaillent dans divers secteurs sociaux se dessine en filigrane



De plus en plus, le couple fait face ensemble à la crise. On discute de l'avenir, on élabore des stratégies.

ne une évolution de société. L'image est en pointillé car elle ne repose pas sur des enquêtes sociologiques.

Françoise Roulin travaille au COREF à Lausanne, un centre d'orientation et de recyclage pour les femmes. Elle observe que les hommes comptent de plus en plus sur le travail de leur femme. Le couple fait face ensemble à la crise. On discute plus de l'avenir, on élabore des stratégies. Des hommes menacés de chômage profitent de la sécurité que leur procure le travail de leur femme pour se recycler ou se former dans un autre secteur. La femme qui travaille dans ce contexte économique difficile est valorisée. Elle joue un rôle dynamique. Quand l'homme est au chômage et que la femme travaille, les rôles sont redistribués. Les tâches éducatives sont alors dévolues au père. A lui les rencontres avec le corps enseignant quand les notes sont à la baisse. A lui de débattre des problèmes de piscine, de poux, de devoirs scolaires, de nouvelles méthodes d'enseignement dans les rencontres des Associations de parents d'élèves. A lui enfin les visites chez le pédiatre, les séances chez le dentiste. Bien sûr, tout cela ne se passe pas sans problème. Les hommes au chômage souffrent terriblement. Nombre d'entre eux vont faire les courses aux heures de pointe parce que pousser un chariot dans un supermarché un après-midi, c'est montrer qu'on n'a plus de travail.

Les femmes cheffe de famille qui sont au chômage vivent dans un climat d'insécurité et de désarroi. Les pensions alimentaires que doivent verser leur ex-mari arrivent souvent irrégulièrement ou pas du tout. Il est lui aussi au chômage ou en fin de droit. Ces femmes postulent partout même dans des emplois bien au-dessous de leurs compétences. Des secrétaires deviennent caissières. Il faut vivre, élever les enfants.

Ouvrières ou cadres

Anne Ruedin est employée de l'Etat de Neuchâtel. Elle occupe un poste qui vient de se créer: conseillère en chômage. Licenciée en sciences économiques en octobre 1991, elle a elle-même connu le chômage. Timbrer dans son village, vivre avec une image de soi qui au fil des refus se lézarde et s'effrite, se sentir exclue de la société, elle sait ce que c'est.

Aujourd'hui, Anne Ruedin est chargée de renseigner et de venir en aide à toutes celles et à tous ceux qui se trouvent au chômage. Elle est chargée de tout ce qui a trait au droit, aux assurances sociales, au budget et à la formation. Depuis décembre 1992, environ quatre-vingt personnes sont venues la consulter. Les hommes sont plus nombreux. Ils reviennent régulièrement. Les



femmes se renseignent sur leurs droits et sur les questions financières. Elles ont des demandes plus ponctuelles.

Les femmes divorcées entreprennent les mêmes démarches que les hommes. Les femmes mariées ont une approche différente. Elles s'intéressent plus aux possibilités de formation. Elles ont en général travaillé à temps partiel. Le monde extérieur leur fait plus peur, elles n'en ont pas toujours les clés. Les unes et les autres suivent les mêmes itinéraires psychologiques. Toutefois, celles qui s'en tirent le mieux, celles qui demeurent combatives en dépit des obstacles et des difficultés, sont les ouvrières. Elles ont toujours vécu modestement, elles savent comment s'y prendre. Elles ont aussi parfois une culture syndicale. Les femmes immigrées au chômage doivent suivre des cours de français. Elles vivent dans des conditions très précaires, mais elles finissent par trouver un emploi dans les hôpitaux, les maisons de retraite, les usines, les restaurants. La situation est moins bloquée dans ces secteurs que dans ceux de l'administration et du commerce.

Les femmes et les hommes cadres vivent très difficilement le chômage. Leur monde s'effondre. Ils ne parviennent plus à maintenir leur niveau de vie. Les hommes se sentent exclus d'une société qui leur paraissait taillée sur mesure. Les femmes ont eu

plus à lutter pour accéder à leurs fonctions. Chômeuses, elles se démenent pour retrouver du travail. D'une manière générale, il semble que les femmes supportent mieux le chômage que les hommes. Leur image est moins touchée. Chez elles, elles savent que faire.

Quels emplois?

Les dernières statistiques du canton de Neuchâtel (février 1993) révèlent que deux tiers des personnes inscrites dans un office du travail ont moins de 40 ans. La proportion reste la même si on ne tient compte que des femmes. Les jeunes femmes qui sortent d'apprentissage ou de l'université ne trouvent pas de travail. Magali, 24 ans, est maîtresse de sport. «Lors des auditions, les membres des commissions scolaires me demandent toujours si je vais me marier et avoir des enfants. Ils n'ont pas envie de payer un remplaçant en cas de grossesse. Toutefois, on apprécie les femmes dans ce métier, car elles ne refusent pas de donner un coup de main, d'aider les enfants à s'habiller et à sécher leurs cheveux.»

A Neuchâtel, l'Office cantonal du travail a mis sur pied un programme de premier emploi pour les jeunes, employé-e-s de commerce et universitaires. Ces derniers

travaillent de six mois à un an dans une administration. Les femmes, celles qui sortent des filières de l'apprentissage de commerce surtout, sont nombreuses à bénéficier de cette initiative.

Par touches

Parler de la crise et des femmes, c'est multiplier les éclairages et les coups de phare sur un problème de société qui va s'aggravant. Il faut faire des choix.

Nous avons opté pour un dossier par touches, un dossier un peu impressionniste. Il fallait situer la crise dans son contexte économique, montrer ses conséquences en chiffres et en pourcentages sur le travail des femmes. Il fallait aussi présenter les revendications des femmes syndiquées, la créativité de toutes celles qui au sein des bureaux de l'égalité et des associations luttent pour venir en aide aux femmes en difficulté. Il fallait montrer comment se tirer du mauvais pas du petit crédit, comment fonctionne une coopérative de cautionnement de femmes pour les femmes. Pour finir, il fallait enfin réfléchir à l'éternel dilemme: produire ou reproduire soit se poser la question de l'incidence de la crise sur le désir d'enfants.

Simone Forster

Du côté des statistiques

Quand la conjoncture est bonne, on a besoin du travail des femmes. Que surgisse la crise, elles se retrouvent au chômage.

Il y a quelques années, les femmes, passé l'époque vouée aux oreillons et aux dictées à réviser, pouvaient sans trop de mal reprendre une activité professionnelle. Un cours de perfectionnement, un petit coup de pouce pour renforcer une confiance en soi quelque peu malmenée par l'égrenage fastidieux des tâches ménagères, et s'ouvrait le sésame du temps partiel. Les entreprises avaient besoin du travail des femmes. On manquait de personnel. Le travail à temps partiel était aussi une soupape à un éventuel durcissement de la concurrence. Un danger que ne manquaient pas de souligner les syndicats. Mais quand le bâtiment va, tout va. Les grues parsemaient les campagnes de Suisse. Il y avait du travail. 1990 marque la fin de cette période de prospérité. Commentent la crise, le chômage. Qu'en est-il du travail des femmes?

Tranches de vie

L'enquête suisse sur la population active (ESPA) révèle qu'au deuxième trimestre de 1991, 56% des femmes travaillent (88% des hommes). Le taux de chômage est de



Ce sont les jeunes les plus touchés: 7,2% des femmes de 25 à 29 ans et beaucoup de jeunes en sortant de l'apprentissage.

2,3% chez les femmes, 1,2% chez les hommes; 56% des femmes actives travaillent à temps partiel; 84% des emplois à temps partiel sont occupés par des femmes.

Avant 25 ans, les femmes travaillent généralement à temps complet. Passé cet âge, la majorité d'entre elles (62%) travaillent à temps partiel. Quant aux hommes actifs, de 25 à 65 ans, ils sont 92% à travailler à temps complet.

La plupart des femmes travaillant à temps partiel n'ont pas d'enfants au-dessous de 15 ans; 60% des femmes reprendraient un travail si les problèmes de la garde des jeunes enfants pouvaient être résolus de manière satisfaisante.

Une femme sur dix travaille dans des conditions précaires soit dans l'entreprise familiale, à domicile ou dans un autre ménage. Plus d'un tiers des salariées ont un revenu annuel au-dessous de 21 600 fr. Elles échappent ainsi à l'obligation de verser les cotisations prévues par la LPP (un homme sur vingt est dans ce cas). Le travail à temps partiel a aussi pour conséquence de priver les femmes d'autres prestations des assurances sociales. Une employée sur cinq n'a aucun droit aux prestations de la CNA, car elle travaille



moins de douze heures par semaine. L'organisation du travail et le système de la sécurité sociale sont adaptés au travail de l'homme. «Les femmes sont traitées comme des saisonniers dans leur propre pays» écrit Akiko Ries («Femmes et marché du travail: que disent les statistiques?» Office fédéral de la statistique N° 92/2).

Sombre tableau

Durant la période de croissance, le nombre d'emplois occupés par des femmes a toujours augmenté plus vite que la moyenne. Les femmes étaient les principales bénéficiaires de la création de nouveaux emplois. Aujourd'hui, elles sont les

premières touchées par la crise. En 1992, le nombre d'emplois à plein temps occupés par les femmes a diminué de 5,7%, celui des hommes de 3,7% (Ofiamt, février 1993).

Au fil des statistiques, le nombre de chômeuses et de chômeurs ne cesse de croître; 52 000 femmes sont actuellement inscrites dans les offices du travail. Le chômage frappe plus durement les femmes (4,5%) que les hommes (4%).

Actuellement (mars 1993), le taux de chômage atteint 7% en Suisse romande et au Tessin. Il est de 3,7% en Suisse alémanique. Le taux national est de 4,6% (4,2% en décembre 1992). On estime que 6% de la population active pourrait se retrouver à la recherche d'un emploi d'ici à la fin de

l'année. Les jeunes sont les plus touchés. Les hommes de 20 à 24 ans et les femmes de 25 à 29 ans connaissent un taux record: 7,2%.

En juillet 1991, 20 jeunes timbraient dans le canton de Vaud. En décembre 1991, il étaient 400. Depuis décembre 1992, 1200 jeunes sont au chômage: 700 ont terminé leur apprentissage et 500 sortent de l'université. Une enquête de l'EPFL met en lumière les difficultés d'embauche de ses jeunes diplômés. Les femmes et les hommes se retrouvent à peu près à proportion égale au chômage. Par contre, dès qu'elles ont du travail, les femmes gagnent 17% de moins que les hommes. On le voit, les chemins de l'égalité sont encore longs.

Simone Forster

Pour d'autres partages

Congrès de l'Union syndicale:

Vers une nouvelle répartition de l'argent, du travail, du temps, du pouvoir.

Les femmes de l'USS réunies en congrès à Bâle (19-20 mars 1993) ont clamé haut et fort l'urgence de la loi fédérale sur l'égalité. Douze ans après l'article constitutionnel, il est grand temps de passer à sa concrétisation.

Ce projet de loi, approuvé par le Conseil fédéral le 24 février, devra être voté par le Parlement. Il est déjà contesté par le Parti libéral et les milieux patronaux (lire à ce sujet l'article de Patricia Schulz, *Femmes suisses* N° 4, avril 1993).

Sus aux anciens modèles!

Les femmes de l'USS ont souligné le droit de chaque femme et de chaque homme à un emploi rémunéré et à l'indépendance économique. Un rappel important, car lorsque le travail se fait rare on est vite tenté de revenir aux modèles du passé, ceux qui relèguent les femmes à leurs fourneaux. Il n'est plus question alors d'autonomie. Le salaire de la femme mariée devient un salaire d'appoint, et crise oblige, il lui faut renoncer à travailler afin de ne pas accaparer les emplois. Les femmes de l'USS ont rappelé le rôle traditionnel dévolu aux femmes: celui d'«amortisseur conjoncturel».

La semaine de 35 heures

Les femmes de l'USS revendiquent l'introduction de la semaine de 35 heures tant dans l'économie privée que dans le secteur public. Le travail rémunéré doit être réparti

entre un plus grand nombre de personnes. La perte d'un emploi entraîne l'intervention de l'Etat, soit de l'assurance chômage. Si les quarante heures sont réparties entre les salariées et les salariés, la diminution de la quantité de travail peut être négociée entre les partenaires sociaux. Voilà un des aspects du «nouveau contrat social» évoqué par Ruth Dreifuss le jour même de son élection au Conseil fédéral.

Outre la semaine de 35 heures, les femmes du congrès demandent la flexibilisation de l'âge de la retraite et l'interdiction des heures supplémentaires. Ces mesures devraient aboutir à une meilleure répartition du travail, et par conséquent à une réduction du chômage.

Nouvelles conceptions

Une stratégie syndicale de solidarité implique une nouvelle distribution de la masse salariale afin de permettre une élévation des salaires les plus bas, soit ceux des femmes. L'application d'un tel système a permis à la Suède de rehausser les salaires féminins et de les ajuster à peu près à ceux des hommes.



On est vite tenté lorsque le travail se fait rare de revenir aux modèles du passé, ceux qui relèguent les femmes à leurs fourneaux.

Le travail à temps partiel est le fait des femmes. Il faut désormais le traiter sur un pied d'égalité avec le travail à plein temps. Il est en effet injuste de priver les femmes, qui se vouent à l'éducation de leurs enfants, des avantages de la sécurité sociale et



de la promotion professionnelle. L'avenir est à la créativité, à l'invention de nouveaux styles de vie et de travail. L'organisation actuelle craque. Il faudrait créer un modèle qui n'opère pas de distinction entre travail à temps partiel et travail à plein temps mais qui module les durées du travail en fonction des conditions de vie et de famille.

Les congressistes rappellent aussi leurs exigences quant à un congé de maternité d'au moins seize semaines, d'un congé parental et d'un congé pour soins aux enfants. Elles évoquent aussi l'insuffisance des infrastructures de garde des enfants.

Du côté des assurances

Les femmes occupent les emplois non qualifiés et mal payés, ceux qui sont aujourd'hui souvent supprimés du fait des restructurations. L'assurance chômage finance le perfectionnement des plus performants. Il serait juste qu'elle vienne aussi en aide aux femmes sans formation afin de leur garantir de meilleures qualifications professionnelles. L'assurance devrait aussi tenir compte de la condition des femmes en mettant sur pied d'égalité responsabilités familiales et activités lucratives. Les femmes de l'USS

ont dit oui à l'AVS sociale mais non à l'élévation de l'âge de la retraite. L'individualisation des rentes et les bonus éducatif sont des mesures qui suppriment les discriminations. Toutefois, pourquoi faire payer aux femmes la facture des améliorations accordées quand celles-ci profitent aux hommes et aux femmes?

Les femmes de l'USS ne manquent pas d'idées ni de créativité. Leurs revendications s'inscrivent dans un contexte nouveau: celui d'un autre partage de l'argent, du travail, du temps et du pouvoir.

Simone Forster

Mieux appréhender la crise!

Canton du Jura: Bureau de la condition féminine et Université populaire s'adaptent aux nouvelles demandes provoquées par la crise.

C'est arrivé lentement, mais c'est aujourd'hui une réalité: sur un marché de l'emploi catastrophique, les femmes ont toujours plus de peine à se frayer un chemin. Un constat qui est aussi celui du Bureau de la condition féminine du canton du Jura (BCF).

Le BCF a été créé en 1979. C'est dire qu'il est un observateur privilégié de l'évolution des institutions mises en place dans le cadre de l'égalité entre femmes et hommes.

Suzanne Cosandier du BCF observe: «J'ai toujours le sentiment que les femmes se gênent de recourir aux services officiels, car il y a souvent constat d'échec avant d'entreprendre une telle démarche...

Dans le Jura, le BCF est entré dans les mœurs. Les femmes nous sollicitent de plus en plus. Au début de nos activités, nous avions surtout à répondre à des questions d'ordre financier. Aujourd'hui, les femmes se préoccupent surtout de formation. Les entretiens ont changé; ils sont plus pointus. Nous questionnons les femmes sur leurs motivations avant de les aiguiller vers l'Office d'orientation. Toutefois, cet office est-il prêt à répondre aux demandes spécifiques des femmes qui souhaitent se réinsérer dans le monde du travail? Ne faudrait-il pas une préparation plus ciblée à l'intention de cette nouvelle clientèle? On peut vraiment se poser la question.»

Fixer des priorités

Suzanne Cosandier observe aussi l'émergence de nouvelles demandes relatives à la situation personnelle et privée. «Lorsque surgissent des difficultés dans les couples, les femmes envisagent d'assumer leur autonomie. S'engage alors une réflexion sur leur devenir. Lors des entretiens, nous essayons de débroussailler cette problématique et de fixer des priorités.» La conjoncture actuelle n'encourage pas les choix d'autonomie. «Je suis convaincue

que certaines femmes ne sont pas en mesure de faire un vrai choix. Elles ont peur d'assumer leur avenir professionnel. Elles préfèrent trouver un arrangement.»

Difficile de savoir ce que décident les femmes à l'issue des entretiens. On peut estimer toutefois que rares sont celles qui osent changer leur situation. «Côté réussite, je cite toujours le cas d'une jeune femme, sans formation, divorcée, mère de trois enfants, qui a décidé de s'engager dans une formation qui dure six ans.»

Autre terrain d'observation privilégié pour traquer les conséquences de la crise: le cours intitulé «réinsertion professionnelle des femmes» organisé sous l'égide de l'Université populaire jurassienne. Proposé pour la première fois en 1981, il en est aujourd'hui à sa treizième édition. Lucine Jobin, une des animatrices, déclare: «Le public a changé. Au début, les femmes qui s'inscrivaient à ce cours avaient du temps devant elles. Elles ne vivaient pas de situations d'urgence. Leurs enfants étaient souvent élevés. Elles voulaient reprendre un travail par intérêt ou pour

arrondir les fins de mois. Aujourd'hui, trois quarts des participantes doivent travailler dans l'immédiat. La plupart sont chômeuses. Elles cherchent à réorienter leur vie, à trouver de nouvelles voies de formation. Il y a aussi les autres, celles qui viennent de divorcer et qui se retrouvent avec leurs enfants à nourrir et à élever.»

Plus d'échanges

Autre constat, la mentalité est différente. Dans les années quatre-vingts, la plupart des inscrites au cours proposé par l'Université populaire jurassienne n'avaient guère d'idées sur les démarches à entreprendre pour réussir une réinsertion professionnelle. Elles étaient sorties du circuit économique depuis belle lurette. Aujourd'hui, «les participantes ont gardé un lien avec le monde du travail. Elles en ont suivi l'évolution. Elles éprouvent certes quelques difficultés dans le domaine pratique. Il faut relever toutefois que le cours met surtout l'accent sur une re-



Se former pour réussir.

(Photo Jacques Maillard)



cherche personnelle: qui je suis aujourd'hui, que puis-je faire plus tard avec ce que j'ai acquis à la maison, au travers du bénévolat, dans les associations, etc.?»

Afin de mieux s'adapter à la réalité, le cours a subi des modifications. Les discussions prévues avec le Service d'orientation professionnelle ont gagné en importance. On parle aussi de tout ce qui a trait au domaine du droit du travail, des assurances sociales, des possibilités de recyclage, etc.

«Rien n'est acquis pour les femmes qui désirent se former. Les décisions des autorités demeurent parfois lettre morte. Ainsi, par exemple, une grande entreprise d'horlogerie qui cherchait du personnel vient de refuser d'engager une ouvrière régleuse. Cette dernière souhaitait se perfectionner en cours d'emploi grâce à un subsidé à la formation proposé par l'Ofiamt.

Autre entorse au principe d'égalité, les rituelles questions posées par les employeurs sur les projets de vie et sur l'organisation de la garde des enfants.»

Ces barrières ont toujours existé dans la vie des femmes. Aujourd'hui, dans une période de crise, elles sont difficilement franchissables. Le parcours d'une recherche d'emploi devient aussi exténuant qu'une performance sportive, la déprime en plus...



La recherche incessante, les réponses négatives qui s'accumulent et c'est le cercle infernal d'où il faut sortir au plus vite.

Dernière adaptation du cours à l'évolution de la société: la mise à l'œuvre d'une maintenance. Les femmes ne se dispersent plus à la fin du cours. Elles se retrouvent trois fois par an afin d'échanger leurs expériences.

Et Lucine Jobin de conclure: «Ces ré-

unions sont essentielles, car elles permettent de garder l'enthousiasme qui règne à la fin d'un cours. Je dois dire que les femmes que nous côtoyons sont courageuses, déterminées à réussir une deuxième vie.»

Nicole Ruchti

Emprunter pour rembourser

De plus en plus de femmes ont recours au petit crédit pour faire face aux engagements.

Une solution efficace et discrète à vos problèmes d'argent! – «Crédit personnel sans garanties!» – «Prêt rapide, également pour le rachat d'un autre crédit!»... Ces petites annonces alléchantes pullulent dans nos quotidiens, attirant et liant environ un ménage sur quatre. Un style de vie qui peut coûter cher. En Valais, par exemple, plus de deux tiers des bas revenus sont grevés par un crédit non hypothécaire, et le remboursement d'un prêt entraîne des difficultés pour 30% des débiteurs.

Chargé de recherches au Centre social protestant du canton de Vaud, Jean-Pierre Tabin s'est livré à une réflexion et à une enquête sur le sujet*. Il dénonce les pièges et engrenages fatals que recèle le recours inconsidéré à ce genre de dépannage ou d'accès à des biens de consommation. Les femmes peuvent se retrouver confrontées à des difficultés à double titre: comme emprunteuses d'une part, comme victimes ou lésées par les choix d'un conjoint d'autre part. (Cas plus fréquent que l'inverse.)

Sans pouvoir disposer de données précises, on peut avancer qu'à situation professionnelle égale les femmes sollicitent moins de crédits que les hommes. L'achat d'une voiture vient en tête des raisons de s'endetter et peut compromettre sérieusement l'équilibre d'un budget. Il n'est pas rare, dans les services sociaux, de rencontrer des hommes ne versant pas de pension alimentaire à leur ex-famille pour s'acquitter de traites élevées relatives à leur voiture. Autre exemple: un père, cumulant deux petits crédits, en obtient un troisième pour s'acheter une Porsche 944, alors qu'il ne verse pas les allocations familiales qu'il doit à la mère de ses enfants.

«La prise d'un petit crédit a des conséquences pour l'ensemble de la famille», relève Jean-Pierre Tabin, lequel déplore le manque de protection des consommateurs. «Il faudrait que le conjoint signe un consentement au prêt, sans forcément être cosolidaire de ce contrat.» Si les femmes semblent gérer leur budget plus prudemment que les hommes, il leur arrive de s'endetter, avec un petit crédit contracté pour un tiers: fils, ami, amant. Les Centres

sociaux protestants n'ont encore jamais eu connaissance de cas semblables chez les hommes...

Aujourd'hui, la vigilance s'impose, car la crise actuelle, avec son cortège de licenciements, de diminutions de salaire et d'échéances à honorer, pourrait révéler la vulnérabilité de certaines femmes. Déjà quelques dentistes suggèrent à leurs patientes d'emprunter pour payer un traitement. Des écoles privées de secrétariat font miroiter de nouvelles chances professionnelles et encouragent à prendre un crédit. «L'autre problème, constate le chargé de recherches, c'est que les banques qui appliquent des taux d'intérêt relativement bas, autour de 12%, refusent une demande, au nom de leurs critères de rentabilité, si elle émane d'une femme de 40 ans avec deux enfants et au chômage...»

Celle-ci se tournera alors vers des établissements qui pratiquent des taux très hauts, jusqu'à 18%.» Pour éviter la logique inéluctable du surendettement, Jean-Pierre Tabin conseille d'y regarder à deux fois avant de signer un contrat: «D'autres moyens peuvent d'abord être envisagés: des aides à l'assurance maladie, des démarches pour récupérer une pension alimentaire impayée, etc.

Dans certains cas, il est vrai, le recours au petit crédit est la seule solution. Mais l'urgence est mauvaise conseillère! Il est utile d'en parler auparavant avec la Fédération des consommatrices ou avec un service social, afin d'évaluer le risque encouru par rapport aux ressources, et de comparer taux et conditions des différentes banques.»

Il n'y a pas de solutions simples à ces processus complexes d'endettement, mais il existe des mesures de protection sociale à améliorer par rapport aux femmes et à l'ensemble du petit crédit. L'étude du Centre social protestant a le mérite de les analyser.

Michèle Michellod

* Jean-Pierre Tabin, *Misères à crédit, l'endettement en Suisse et ses conséquences*, Association suisse des CSP, Lausanne, Editions La Passerelle, 1992, 200 pages.



Quand elles ne baissent pas les bras

F-Information à Genève: c'est justement quand le marché est en crise qu'il faut se former ou reprendre un emploi.

Le centre de documentation de F-Information a choisi comme devise «une femme informée en vaut deux». Il s'est donné pour tâche de conseiller et d'orienter toutes celles – et tous ceux – qui sont en panne et qui ont besoin d'aide pour se diriger dans les structures complexes de notre société. Une documentation importante dans de multiples domaines (juridiques, économiques, professionnels, développement personnel) est à disposition. Les personnes du centre reçoivent sur demande. La crise n'a pas de répercussions directes sur l'activité, car le nombre des consultations est limité par le budget.

Nombre de femmes sont envoyées au centre par les services sociaux, souvent saturés. Problèmes juridiques (divorce, assurances sociales, etc.) et recherches d'aide financière constituent l'essentiel des demandes.

Retrouver un emploi

Les demandes d'orientation professionnelle ne cessent de croître. Le centre consacre un après-midi par semaine aux consultations ayant trait à ce domaine.

Le chômage crée des situations d'urgence, et de nombreuses femmes se trouvent dans des situations professionnelles difficiles. Celles qui sont peu formées d'abord, celles qui ont des formations très spécialisées ensuite (doreur sur bois par exemple). Les unes et les autres doivent envisager une formation nouvelle ou un recyclage. Il faut trouver une aide financière.

Les modèles traditionnels de la division des tâches ne sont plus de mise et les femmes sont précipitées en grand nombre par la crise économique vers la sphère productive. Celles qui sont le plus touchées ont de 40 à 50 ans. Une rupture dans leur vie, un mari licencié, des difficultés financières, les voilà contraintes à chercher du travail. Elles n'ont pas ou plus les clés du monde professionnel; elles n'ont parfois pas de formation. Des ateliers de préparation à la reprise d'un emploi (START) ont été mis au point afin de leur venir en aide.

Avant la crise, nombre de femmes pouvaient opter entre famille et travail et consacrer quelques années à l'éducation de leurs enfants. Aujourd'hui, il en va autrement. La majorité doit assumer les deux.

Malheureusement, relève une femme du centre: «Les projets de carrière sont limités par le critère d'urgence.»

Une chance à saisir?

La crise contraint les femmes à plonger dans le marché de l'emploi. Elle provoque aussi une évolution des exigences des employeurs, laquelle peut paradoxalement s'avérer favorable aux femmes.

C'est ce qu'observe Ghislaine Picker, conseillère en formation et en gestion de carrière de Carrière Globale, une association qui propose des stages pour les femmes qui veulent réintégrer la vie professionnelle. Ghislaine Picker relève que les qualités dites féminines s'avèrent précieuses pour les employeurs. Facilité à travailler dans l'urgence, capacité de faire face à des situations difficiles, efficacité,

sens du management et intuition sont autant d'atouts que les femmes en quête d'emploi doivent apprendre à mettre en valeur. Ces multiples qualités sont celles qu'elles ont développées dans leur vie au foyer et dans leurs activités de bénévolat.

Dans les stages, on apprend aux femmes à reconnaître leurs compétences, à valoriser leurs savoirs. On les initie aussi aux mécanismes du marché du travail. A la fin de cette formation, on observe que ce sont surtout les femmes de 40 à 50 ans qui trouvent du travail. Il semble donc que les entreprises reconnaissent leur créativité.

Les femmes ont donc des atouts, même en temps de crise. Il faut les en convaincre.

Simone Forster

Enquête réalisée par Anne Labarthe

F-Information, 19, rue de la Servette, 1203 Genève. Carrière Globale, 34, rue Ancienne, 1227 Carouge.

La SAFFA: une coopérative de femmes pour les femmes

Se mettre à son compte par les temps qui courent... un miroir aux alouettes? L'audace, pourtant, peut payer si elle est assortie d'un sens aigu des réalités économiques et si l'idée est originale. Là où le bât blesse, c'est évidemment du côté de l'obtention d'un crédit bancaire.

Il existe un organisme destiné à promouvoir l'indépendance économique des femmes et à aider celles qui, au départ, ont peu de chances d'obtenir un prêt traditionnel. Créée en 1931 par des associations féminines, avec les bénéfices de la première Exposition suisse pour le travail des femmes (1928), la SAFFA (Schweizerische Ausstellung für Frauenarbeit) est une société coopérative de cautionnement pour les femmes. Elle vise principalement à soutenir celles qui exercent une activité indépendante dans toutes les catégories professionnelles en cautionnant, pour elles, des crédits bancaires.

La SAFFA offre également, par l'entremise de sa fiduciaire, des services et des conseils pour tout ce qui touche aux petites entreprises, notamment lorsqu'il s'agit d'en créer une, d'évaluer les investissements, d'établir des contrats et, finalement, de savoir comment la diriger. C'est un lieu à connaître pour tester la viabilité d'un projet et le soumettre à l'épreuve de jugements expérimentés. Trois artisanes bernoises l'ont fait. Fortes d'un petit capital de l'assurance chômage mis en commun, elles ont loué une vieille fabrique. Elles partagent les lieux et les infrastructures pour leurs activités respectives. La SAFFA est devenue très sélective pour l'octroi de ses cautionnements, dans l'intérêt même de celles qui le sollicitent. Fidèle à ses objectifs de promotion des femmes, la fondation encourage toutes les initiatives issues d'un projet bien ciblé et mûri.

Michèle Michellod

Pour tous renseignements: SAFFA, Société coopérative de cautionnement des femmes suisses, Schwarztorstrasse 56, 3007 Berne. Tél. (031) 25 54 31.



Produire ou reproduire, that is the question!

*Le chômage peut influencer les projets de grossesse.
Dans un sens ou dans l'autre...*

Nadine et Paul-André étaient bien décidés: jusqu'à l'âge de 30 ans, priorité au travail, et pas d'enfants. Mais voici que Paul-André se retrouve au chômage. Il en est tout secoué et propose à sa femme un changement de cap: «Je veux un enfant tout de suite, car tout fout le camp, et l'avenir pourrait être encore plus incertain...»

Nadine analyse ainsi le revirement de son mari: «Avant, il avait l'impression que tout allait bien, qu'on pouvait gagner de l'argent, éventuellement faire des voyages, ou économiser pour l'avenir. Avec la perte de son emploi, il s'est rendu compte que tout pouvait s'écrouler, que rien n'était acquis.»

L'entourage familial entre tout de suite dans les vues de Paul-André, et Nadine s'entend désormais demander régulièrement: «Il est pour quand ce bébé?» Et elle en a marre. «Bien sûr, tout le monde veut nous aider, nous donner un coup de main financier, mais c'est quand même nous qui devons assumer...» Cependant, chez elle aussi, l'idée fait son chemin.

Nadine occupe actuellement un poste de secrétaire. Elle aime son travail, mais elle avait imaginé le quitter le jour où elle aurait un enfant. Aujourd'hui, elle sait que ce ne sera pas possible, et qu'elle sera obligée de tout mener de front. Car Paul-André n'envisage pas de renoncer à retrouver un emploi pour s'occuper du futur bébé. «Nous en avons parlé en plaisantant, ce serait un peu comme dans le film *Trois Hommes et un Couffin*, mais je crois qu'il n'est pas prêt à faire ce choix!»

L'histoire de Nadine et de Paul-André n'est que l'un des multiples exemples de la manière dont le chômage peut influencer les choix de planification familiale. Un exemple original, parce que généralement la perte de l'emploi du mari freine plutôt qu'elle ne stimule les projets d'agrandissement de la famille.

Quant à la relation entre grossesse et chômage féminin, une seule chose est sûre d'après les témoignages des personnes qui côtoient professionnellement des demandeuses d'emploi: on trouve là une illustration frappante de la corrélation entre travail de production et travail de reproduction, qui a toujours caractérisé la réalité des femmes.

D'après Patricia Allenbach, de l'Office du travail de Lausanne, qui ne se base sur aucune statistique mais plutôt sur des im-

pressions personnelles, la tentation de la grossesse-refuge en cas de chômage (faire un enfant en attendant que «ça passe») est moins fréquente qu'on pourrait l'imaginer, en tout cas au niveau conscient: «La place de l'enfant comme source de gratification est moins importante qu'autrefois.» Elle existe bel et bien, néanmoins, chez les femmes qui peuvent compter sur le soutien financier d'un partenaire.

Pour les autres, pas question d'assumer sciemment la charge d'un enfant dans une situation économique déjà précaire. «Globalement, il est assez rare qu'une femme inscrite au chômage tombe enceinte.» Ce que l'on constate en revanche, c'est que les femmes enceintes qui se retrouvent chômeuses utilisent l'assurance chômage comme assurance maternité. Elles en ont parfaitement le droit selon la loi, et comment s'en étonner dans un système d'assurances sociales où la maternité n'est pas spécifiquement protégée? Quoi qu'il en soit, la pseudo-résolution du problème psychologique créé par le chômage par la fuite dans la grossesse peut s'avérer à long terme lourde de conséquences négatives. En particulier pour celles qui ont une formation professionnelle, et que les années de maternage vont éloigner durablement de leur profession, en leur faisant perdre une partie de leurs qualifications et la capacité de se situer sur le marché du travail.

C'est un fait connu que toutes les travailleuses potentielles privées d'emploi ne



Peu d'hommes imaginent renoncer à un emploi pour s'occuper de bébé.

sont pas inscrites au chômage. Patricia Allenbach nous fait spontanément noter que ses observations se basent uniquement sur la population des chômeuses et chômeurs inscrits, soit 7% de la population vaudoise. Elle ne se trouve donc pas en position de répondre à la question de savoir dans quelle mesure les femmes non formées et peu vues d'un partenaire préfèrent, en période de crise, se replier sur la maternité et la vie au foyer plutôt que de s'aventurer dans la recherche aléatoire d'un emploi.

Nicole Ruchti et Silvia Ricci Lempi